



CFR  
Limousin

**Fédération  
Syndicale  
Unitaire**

*Lettre ouverte de la FSU Limousin à l'ensemble  
des élu-es de la région du Limousin*

*Mesdames, Messieurs les élu-es,*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Aquitaine, le Limousin et la région Poitou-Charentes seront rassemblés en une seule grande région (dont le nom est encore à définir !). Ce bouleversement territorial va impacter usager-es, agents territoriaux et agents de l'Etat. Quelles en seront les conséquences pour la Région, les académies la composant et les limousins ?

Ces dernières années, les services publics ont été affaiblis par des réductions drastiques des financements publics, les privatisations et la mise en concurrence mais aussi par l'application de la RGPP, de la RéATE et du nouveau management public dans le cadre d'une application rigoureuse des traités européens. La Modernisation de l'Action Publique (la MAP), pensée sous le prisme dogmatique de l'austérité, obéit aux mêmes logiques : au prétexte de rendre l'action publique plus efficace et adaptée aux besoins des citoyen-nes, elle permet surtout de valider une réduction des dépenses publiques et donc des missions des services publics. Ce sont ainsi des centaines d'emplois publics qui ont quitté et quittent encore les territoires : si le bilan est négatif du point de vue de la lisibilité pour les usager-es mais également en terme d'économies très significatives, il est surtout désastreux au niveau du service rendu aux usager-es et des conditions de travail des agents.

Nous craignons que les nouvelles étapes de réorganisation territoriale votée (loi Maptam, loi du 17 décembre 2014 relative à la délimitation des nouvelles régions) ou à venir (loi Notre) accentuent encore la dégradation du service rendu, éloignent un peu plus les usager-es de ce service, tout particulièrement les plus fragilisés, alors même que les Services Publics devraient être un amortisseur des conséquences de la crise que nos concitoyens subissent.

La FSU a rencontré le Préfet de la Région Aquitaine, préfigurateur de la réorganisation des services de l'Etat dans le cadre de la réforme des régions qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2016, ainsi que le Recteur de Bordeaux à qui ont été confiées les mêmes missions pour les services de l'Education Nationale.

Nous avons ainsi pu exprimer nos plus vives inquiétudes quant à cette réforme et ses conséquences. Pour la FSU, des principes doivent être posés :

- Définir clairement et de manière urgente les responsabilités et missions que l'Etat doit remplir ;
- S'engager fermement contre tout nouveau désengagement de l'Etat ;
- Adopter une même organisation territoriale sur l'ensemble du territoire français, à l'intérieur duquel chaque mission doit correspondre au même interlocuteur ;
- Définir les missions de services publics remplis par l'Etat et les Collectivités Territoriales comme un atout et non comme une charge ;

- Permettre aux citoyens l'exercice de la démocratie pour garantir la pérennité des services publics
- Réaffirmer le fait que les missions doivent être assurées par des personnels sous statuts de fonctionnaires, garantie de leur indépendance.

Sur le plan de l'éducation, nous avons affirmé notre opposition à toute fusion d'Académie ou de Directions Départementales des services de l'Education Nationale telles que présentées dans le rapport de l'IGEN et véhiculées dans la presse.

A cet égard, l'hypothèse d'une absorption par Poitiers entraînerait une dilution de la spécificité rurale de notre académie, que ce soit pour le premier ou le second degré. L'allocation des moyens s'en trouverait impactée à la baisse. L'éloignement du centre de décision favoriserait la fermeture d'écoles et la création de regroupements, ainsi que la fermeture de petits collèges et de lycées professionnels.

De la même manière, que deviendrait la carte des formations ? Il n'est pas possible de penser que ce changement permette une meilleure couverture du territoire par le Service Public d'Education. Les élèves n'en deviendraient pas plus mobiles, les "synergies" difficilement perceptibles compte tenu des distances.

Pour les personnels administratifs du rectorat comme des inspections académiques, la question est cruciale, car même si du multi-site gestion est proposé comme garantie, la modification des périmètres des missions, l'alourdissement de la charge de travail induite par les mutualisations sont des horizons certains.

Aujourd'hui, nous souhaitons, à travers cette lettre ouverte, connaître votre positionnement quant aux mutations engagées.

Nous venons également vous alerter sur les conséquences qu'auraient de telles réorganisations, fusions, ou gestion à Bordeaux des services de l'Etat dans la future grande région et vous demander de vous opposer, avec nous, par tous les moyens à votre disposition, à toute forme d'éloignement des centres de décision, de recul du service rendu aux usager-es ou de remise en cause des capacités d'intervention de l'État. A cet égard, le double enjeu est d'assurer l'égalité entre citoyen-nes et entre territoires sans remettre en cause la qualité des services rendus.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les élu-es, nos sincères salutations.

Pour le Conseil Fédéral Régional de la FSU Limousin

J-Louis Puydebois

Secrétaire Fédéral Régional